

RAPPORT ANNUEL

2019-2020



CONSEIL DES
ARTS DU
MANITOBA
ARTS COUNCIL

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES :

PAGE COUVERTURE:

- Lollyta Evvik, Breanna Metuq, Evie Angnakak, et Sheila Dially font une impression sur toile en cyanotypie. Photo par Natalie Baird
- Photo de l'exposition « MEHMOON » de Reza Rezaï's à la galerie Truck Contemporary Art à Calgary. Photo par Nicole Kelly Westman.
- Les frères Chooi avec leurs violons. Photo par Ruth Bonneville. Photo gracieuseté du Manitoba Chamber Orchestra.
- Schemas, 1-5, Gearshifting Performance Works, chorégraphie par Jolene Bailie, danseuse: Sam Penner, éclairage par Hugh Conacher. Photo par Leif Norman.
- VITALITY and the speed of life, Winnipeg's Contemporary Dancers. Photo par Hugh Conacher.

INTÉRIEUR DE LA COUVERTURE:

- Rochelle Kives, Ari Weinberg et Brittany Hunter dans « A Year With Frog and Toad », Manitoba Theatre for Young People. Photo par Leif Norman.
- « The Hours that Remain », Theatre by the River. Photo par Michael Sanders.

PAGE 2:

- Wangechi Mutu sur scène en discussion avec Robert Enright après son discours pour la série de conférences MATTER Lecture Series de Border Crossings. Photo gracieuseté de Border Crossings.
- Elliot Madore dans « The Barber of Seville », Manitoba Opera. Photo par C. Corneau.
- Meeke Alivaktuk et Natalie Baird cousant la toile imprimée avec cyanotype. Photo par Jaco Ishulutaq.
- Élèves de l'école Attagoyuk Ilisavik Junior High et Robert Mike en route vers « spring camp ». Photo par Natalie Baird.

PAGE 3:

- Lara Ciekiewicz dans « Susannah », Manitoba Opera. Photo par C. Corneau.
- Helene Le Moulec Mancini dans « Phase Wash », Gearshifting Performance Works. Chorégraphie par AJolene Bailie, éclairage par Hugh Conacher. Photo par Leif Norman.
- Photo du film « Coldshot » par Evin Collis.
- Photo du développement de l'animation de « Coldshot » par Evin Collis. Photo par Ryan Simmons.

PAGE 4:

- La poète Angeline Schellenberg lit son premier livre « Tell Them It Was Mozart » à l'évènement Faith In Form: A Celebration of Christian Imagination. Photo par Anthony Mark Schellenberg.
- Katie German et Matthew Armet dans « A Year With Frog and Toad », Manitoba Theatre for Young People. Photo par Leif Norman.

PAGE 5:

- Stand Éditions du Blé, Salon du livre MB 2019. Photo gracieuseté des Éditions du Blé.
- Public à « Lire dans la marge », Salon du livre MB 2019. Photo gracieuseté des Éditions du Blé.
- Nafro Dance Productions. Photo gracieuseté de l'organisme.

PAGE 6:

- « Nothing Doing », chorégraphie par Sam Penner; Interprètes/Collaboratrices: Allison Brooks, Sam Penner, Emma Beech (G à D); conception de projection par Sarah Paradise; éclairage par jaymez. Photo par Mark Dela Cruz.
- « Nothing Doing », chorégraphie par Sam Penner; Interprètes/Collaboratrices: Allison Brooks, Sam Penner, Emma Beech (G à D); conception de projection par Sarah Paradise; éclairage par jaymez. Photo par Mark Dela Cruz.
- Natanielle Felicitas, Raine Hamilton, Quintin Bart (G à D). Photo gracieuseté de Raine Hamilton.

PAGE 7:

- Artiste Cliff Eyland. Photo par Mikaela MacKenzie, Winnipeg Free Press.
- Détail de l'installation « Meadows Library Installation » (Edmonton), Cliff Eyland, 2014.

PAGE 8:

- Écrivain David Robertson. Photo par Amber Green.
- Page couverture de « The Barren Grounds », le premier livre de la saga Misewa, par David Robertson.
- Gardienne du savoir traditionnel Phyllis Racette. Photo gracieuseté de l'artiste.

PAGE 9:

- 2019 RBC Sunset Screening, Gimli Film Festival. Photo gracieuseté de l'organisme.
- Le festival Gimli Film Festival 2019. Photo par Laina Brown.
- « Five Blanket Suite », Leah Decter, 2014. Membre du jury de l'exposition-concours des arts du Nord 2019.
- Northern Lights, Jasyn Lucas, 2018. Membre du jury de l'exposition-concours des arts du Nord 2019.
- Dutchess Cayetano et Gwen Collins dans « Red Earth », mise en scène par Andraea Sartison, projection par Matthew Waddell, animation par Laura Anzola, illustration par GMB Chomichuk, décor/costumes/coiffure/maquillage par Daina Leitold, éclairage par Itai Erdal. Photo par Kristian Jordan.

PAGE 10:

- Artiste médiatique Alain Delannoy. Photo gracieuseté de l'artiste.
- Armature créée par artiste médiatique Alain Delannoy.
- Photo du documentaire « From Seed to Seed » par Katherina Stieffenhofer.
- Affiche du documentaire « From Seed to Seed » par Katherina Stieffenhofer.

PAGE 11:

- Marionnette créée par un élève de l'école Princess Margaret School. Photo gracieuseté de Carrie Costello.
- Marionnettiste Carrie Costello dans une salle de classe. Photo gracieuseté de l'artiste.
- Artiste Evans Coffie. Photo gracieuseté de l'artiste.
- Artiste Evans Coffie à l'école God's Lake Narrows First Nation School. Photo gracieuseté de l'artiste.

PAGE 12:

- Lauréat du Prix de distinction en arts 2020, Alan Greyeyes. Photo par Ella Greyeyes.
- Festival sâkhiwê 2015. Photo par Phil Starr.
- Festival sâkhiwê 2018. Photo par Danielle Morrison.

PAGE 13:

- Shanley Spence. Photo par Alan Greyeyes.
- Danseurs Norman Chief Memorial Dancers. Photo par Red Works Studio.
- Shanley Spence. Photo par Alan Greyeyes.

DOUBLE-PAGE CENTRALE:

- Photo de l'exposition « MEHMOON » de Reza Rezaï's à la galerie Truck Contemporary Art à Calgary. Photo par Nicole Kelly Westman.
- Espace « Border Crossings Project space » à Art Toronto, octobre 2019. "Three Gold Rectangles" impression à tirage varié, Sarah Anne Johnson, 2019, impression par jet d'encre avec détails en feuille d'or rose doré. Photo gracieuseté de Border Crossings.
- « The Barber of Seville », Manitoba Opera. Photo par R. Tinker.
- Ray Strachan dans "The Golem's Mighty Swing" par James Sturm, adapté pour la scène par Marcus Jamin; une coproduction entre Winnipeg Jewish Theatre et Outside the March; Mise en scène par Mitchell Cushman; Décor et éclairage par Nick Blais; Marionnettes par Marcus Jamin. Photo photo Bo Dyck.
- Dryden Dilts, Melissa Langdon et Bradon Carnegie dans « Spelling 2-5-5 », Manitoba Theatre for Young People. Photo par Leif Norman.
- Groupe de perlage interculturel, MAWA. Photo gracieuseté de l'organisme.
- Photo d'installation de « Towards Evenings: 891 Dusks, an Encyclopedia of Psychological Experiences » par Chen Zhe à la galerie Plug In Institute of Contemporary Art. Photo par Karen Asher.
- La tournée dans les écoles 2019 d'Al Simmons, « The Barber of Seville », Manitoba Opera. Photo par R. Tinker.



PRÉSIDENTE

Roberta Christianson

VICE-PRÉSIDENT

Scott Baldwin

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Trevor Ahluwalia (à partir de novembre 2019)

Ken Allard (à partir de novembre 2019)

Sharron Curry Wiens

Naomi Forman (à partir de novembre 2019)

Elizabeth Gornik

Janeen Junson

Tricia Penner (jusqu'en novembre 2019)

David Roberts (jusqu'en novembre 2019)

Lewis Rosenberg (jusqu'en novembre 2019)

Gurpreet Sehra (jusqu'en novembre 2019)

Lesia Szwaluk (jusqu'en novembre 2019)

Josée Théberge

Leanne Zacharias (jusqu'en novembre 2019)

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Randy Joynt (à partir d'août 2019)

Debra Solmundson, Directrice exécutive par intérim (jusqu'en juin 2019)

PERSONNEL

Charlene Brown, Coordinatrice exécutive

Marian Butler, Consultante de programmes principale

Katrina Derbecker, Stagiaire autochtone en administration des arts, Assistante aux communications (jusqu'en mars 2020)

Linda Eagleton, Coordinatrice de la base de données (en congé)

Cathleen Enns, Consultante de programmes

Leanne Foley, Consultante de programmes (jusqu'en septembre 2019)

Martine Friesen, Consultante de programmes

Bridget Hartwich, Comptable principale

Teresa Kowalke, Administratrice de programmes

Tracey Longbottom, Consultante de programmes

Vincent Post, Analyste des processus et des données

Elyse Saurette, Coordinatrice des communications

Diana Sefa, Administratrice de programmes

Deirdre Tomkins, Administratrice de programmes, Administratrice de systèmes par intérim

Elly Wittens, Administratrice de la comptabilité, Gestionnaire de bureau (jusqu'en septembre 2019)



RAPPORT ANNUEL 2019-2020



Table des matières

Lettre au premier ministre.....	2
Rapport de la présidente	3
Rapport du directeur général.....	4
Fonctionnement	5
Création.....	6-7
Autochtone 360	8
Partage	9
Apprentissage	10-11
Prix de distinction.....	12-13
États financiers.....	14-23

Vision

Des artistes, des organisations et des communautés qui travaillent de pair pour créer un Manitoba dynamique, innovateur et inclusif.

Mission

Nous promovons l'excellence dans les arts en soutenant les artistes professionnels et les organismes artistiques au Manitoba.

Valeurs

EXCELLENCE

Dans les arts et l'administration et la prestation de nos programmes.

DIVERSITÉ

Favoriser une meilleure inclusivité dans le milieu des arts.

INNOVATION

Concevoir notre impact de façon créative avec une vision à long terme.

Mandat

Le Conseil des arts du Manitoba est un organisme autonome de la province du Manitoba, établi en 1965 et ayant pour objet « d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution des travaux d'art ». Le Conseil accorde des subventions à des artistes et des organismes artistiques professionnels de toutes les disciplines artistiques, y compris l'éducation artistique, les lettres, les arts de la scène et les arts visuels. Le Conseil utilise un processus d'évaluation par les pairs pour accorder ses subventions. Le critère principal utilisé pour évaluer les demandes est l'excellence artistique.

Reconnaissance de terres

Le Conseil des arts du Manitoba reconnaît qu'il effectue son travail sur la terre des nations autochtones au Manitoba. Nous aimerons souligner que nos bureaux sont situés sur le territoire du Traité no. 1, le territoire traditionnel du peuple anishinaabe, ininew, cri, oji-cri, dakota, déné et sur le territoire ancestral de la nation métisse.

Nous respectons les traités qui ont été conclus sur ce territoire, nous sommes conscients des écarts de privilèges, nous reconnaissons les torts et les erreurs du passé et nous nous engageons à faire des progrès en partenariat avec les collectivités autochtones dans un esprit de réconciliation et de collaboration.

Le Conseil des arts du Manitoba s'est engagé dans une démarche qui respecte et reconnaît la vision du monde et la culture créatrice distinctes des collectivités autochtones tout en visant à faire de l'expression artistique autochtone une source de fierté pour tous les Manitobaines et Manitobains.

LETTRE AU PREMIER MINISTRE



Le 30 septembre 2020

L'honorable Brian Pallister,
Premier ministre et président du Conseil exécutif

Monsieur le Premier ministre,

Conformément aux dispositions de la *Loi sur le Conseil des arts du Manitoba*, nous vous soumettons, au nom de ses membres, le rapport des activités du Conseil correspondant à la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020.

Veuillez agréer nos salutations les plus sincères.



Roberta Christianson
Présidente, Conseil des arts du Manitoba



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

En plus de démontrer sa responsabilité et sa transparence, le rapport annuel d'une organisation permet aussi de célébrer ses réalisations de la dernière année. De 2019 à 2020, le Conseil des arts du Manitoba (CAM) a soutenu 525 organismes et projets artistiques, et voir ce travail prendre vie partout dans notre province mérite certainement d'être célébré. Nous sommes l'organisme gouvernemental qui fait la promotion de l'étude, de la jouissance, de la production et de la présentation d'œuvres d'art au bénéfice des citoyens du Manitoba et nous sommes fiers d'assumer ce rôle.

Le CAM effectue ses activités dans le cadre d'un budget annuel. Chaque année, nous apportons de légères modifications aux budgets des programmes afin de répondre à la hausse ou à la baisse de la demande et de nous assurer que les subventions ont la plus grande portée possible. Ceci se reflète dans les états financiers annuels ci-joints.

Après 53 ans d'existence, le CAM poursuit son évolution. À la suite de modifications à la Loi sur le Conseil des Arts en 2017, le Conseil du CAM est passé de 15 à 9 membres. Comme ces modifications ont été mises en application en novembre 2019, nous avons dû dire au revoir à certains membres et en accueillir de nouveaux parmi nous. Je remercie Tricia Penner, David Roberts, Lewis Rosenberg, Gurpreet Sehra, Lesia Szwaluk et Leanne Zacharias pour leur travail au nom des arts au Manitoba. Nous accueillons Trevor Ahluwalia, Kenneth Allard et Naomi Forman au sein du Conseil et les remercions de reprendre le flambeau. À nos membres restants, Scott Baldwin, Elizabeth Gornik, Janeen Junson, Josée Théberge et Sharron Curry Wiens : merci de votre dévouement et de votre expertise soutenus.

Cette année, nous avons également accueilli un nouveau directeur général, Randy Joynt. Tout au long de sa carrière, Randy a contribué énormément au secteur des arts et de la culture du Manitoba et nous sommes ravis de lui souhaiter de nouveau la bienvenue dans la province, où il occupe désormais ce poste.

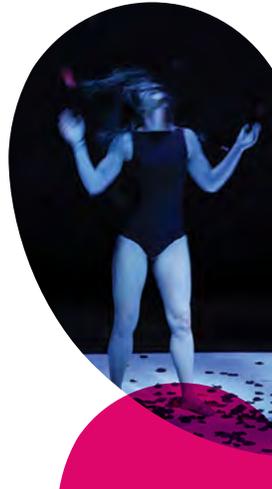
Après le lancement de la Politique culturelle et plan d'action du Manitoba en mars 2019, le CAM, en partenariat avec le ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine, a entrepris un examen des activités du Conseil des arts du Manitoba. À la lecture du rapport rendu, le CAM a annoncé en décembre 2019 qu'il assumerait la responsabilité de neuf programmes offerts auparavant par la Direction des arts du ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine et regrouperait ainsi la majeure partie du financement des arts au Manitoba « sous un même toit ». Je suis ravie de la confiance accordée par le gouvernement au CAM dans la prise en charge de cette responsabilité additionnelle.

Après l'établissement de nos nouveaux Conseil, directeur général et programmes, nous avons tourné notre attention vers l'élaboration d'une orientation stratégique pour guider nos décisions des prochaines années. Comme bien d'autres projets, cette initiative a été perturbée par l'écllosion de la COVID-19 qui continuera fort probablement à influencer notre planification à mesure que ses répercussions à moyen et long terme sur notre secteur d'activités deviennent plus claires. La communauté des arts et de la culture s'y connaît en matière d'innovation et de résilience, et nous sommes impatients d'épouser ces concepts pour aller de l'avant ensemble.

Au cours de cette année remplie de changements, nous avons aussi dit au revoir à Elly Wittens, administratrice des comptes et directrice de bureau du CAM. Pendant ses 35 années au CAM, Elly a toujours fait preuve d'un professionnalisme hors pair et elle nous manquera beaucoup. Pour conclure, je tiens à remercier spécialement le personnel du CAM, dont la passion et l'expertise ont permis un investissement dans les 525 organismes et projets artistiques que nous célébrons cette année.

Roberta Christianson

Roberta Christianson
Présidente, Conseil des arts du Manitoba



RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Après trois années à Victoria, en Colombie-Britannique, je suis rentré chez moi, au Manitoba, pour assumer mon nouveau rôle de directeur général du Conseil des arts du Manitoba en août 2019. À l'époque où j'étais un jeune danseur contemporain qui effectuait sa première demande de subvention auprès du Conseil des arts du Manitoba, jamais je n'aurais imaginé me retrouver un jour à un poste de direction au sein de cet organisme si important pour assurer à la population du Manitoba un accès à toute la richesse créative de notre province. Je suis profondément honoré de relever ce défi.

Je suis reconnaissant de l'accueil chaleureux que j'ai reçu de mes collègues de la communauté des arts et de la culture. L'une de nos plus grandes ressources est l'innovation, la passion et l'excellence qu'ils consacrent afin de raconter nos histoires. Le CAM joue un rôle essentiel pour encourager ce travail et, par conséquent, les attentes envers notre organisation sont élevées, comme il se doit. Pour m'acclimater à mon nouveau rôle, j'ai pu compter sur l'engagement profond du personnel chevronné du CAM et sur la sagesse et le dévouement de notre Conseil.

Mon embauche ne constitue qu'une partie du processus de changement en cours au CAM depuis quelques années. Au cœur de cette transformation se trouve le nouveau système de gestion des subventions et de conception des programmes maintenant en place depuis un cycle complet. Le personnel a accompli un travail colossal pour mettre en œuvre ce cadre rationalisé et ce système accessible afin de moderniser la subvention en art au Manitoba.

Dès mes premières semaines en poste, j'ai commencé à écouter les difficultés vécues par des artistes et des éducateurs en raison des mises à jour récentes au programme de longue date du CAM : Artistes à l'école. Ce programme appuie des possibilités d'apprentissage enrichi par les arts pour les élèves du Manitoba chez qui, en plus d'éveiller le don de l'émerveillement, il améliore les résultats sur les plans scolaire, social et émotionnel. Ceci m'a donné l'occasion de rencontrer les parties prenantes du programme à Winnipeg, Brandon et Flin Flon et de faire appel aux

commentaires des utilisateurs par l'entremise d'un sondage élargi. Grâce à ces données, nous continuons de peaufiner le programme afin d'offrir aux élèves du Manitoba l'accès à des expériences d'apprentissage créatif de qualité, diversifiées et évolutives.

La dernière année a comporté son lot d'événements marquants, mais rien n'a occupé davantage le CAM que l'annonce, en décembre 2019, que neuf nouveaux programmes, 200 clients et un portefeuille de 2,9 millions \$ seront transférés au CAM à partir de 2020 depuis la Direction des arts du ministère du Sport, de la Culture et du Patrimoine. Je suis ébloui par la vision, la recherche approfondie et la planification réfléchie qui ont mené à ce transfert historique. Il s'agit d'un moment décisif pour les arts et la culture au Manitoba et j'ai hâte de voir ces programmes intégrés au CAM dans les années à venir alors que nous concevons une approche plus globale du soutien offert à ce secteur.

Au Manitoba, nous avons commencé réellement à ressentir les effets de la COVID-19 à la mi-mars, alors qu'il ne restait que deux semaines à notre exercice financier de 2019 à 2020. La pandémie affecte chaque facette de notre société, mais comme les rassemblements publics et les célébrations sont au cœur du travail de la collectivité artistique, les effets du virus sont profonds chez les clients du CAM. Ce chapitre est toujours en cours d'écriture, mais nous savons que le changement demeurera une constance.

Nous sommes le Conseil des arts du Manitoba et dans cet esprit, l'élément de mon travail qui m'enthousiasme le plus, c'est d'être un conseil des arts qui offre un service équitable à toutes les régions de notre province.

J'ai hâte d'aller de l'avant avec vous tous.



Randy Joynt
Directeur général, Conseil des arts du Manitoba



FONCTIONNEMENT

Dans le cadre du programme Soutien–Fonctionnement, le CAM appuie les activités courantes des organismes artistiques professionnels établis en leur fournissant un soutien de fonctionnement général et pluriannuel. Ce programme facilite la prestation durable de programmes et de services en arts efficaces et de grande qualité.

Le total des recettes des organismes artistiques qui reçoivent des fonds de fonctionnement a dépassé 49 millions de dollars. Le CAM a contribué à un peu plus de 12 % (5,7 millions de \$) de ce montant, la majorité des recettes provenant des ventes et des donateurs privés. La plupart des dépenses (60 %) étaient de nature artistique.

NAfro Dance

NAfro Dance se consacre à la création et à la présentation de productions de danse africaine-contemporaine. La compagnie de danse propose aussi des cours pour la communauté de danse professionnelle, des ateliers pour le grand public et des festivals de danse auxquels participent des compagnies de danse locales, nationales et internationales en tous genres.

En novembre 2019, NAfro a présenté « La Borona », deux nouvelles chorégraphies créées par Michelle Moss, de Calgary, et Vincent Mantsoe, d'Afrique du Sud et de la France. Les œuvres conçues lors du séjour des chorégraphes à Winnipeg mettaient en vedette cinq danseurs professionnels de NAfro et un danseur émergent de la School of Contemporary Dancers de Winnipeg.

La programmation du festival « Moving Inspirations Dance Festival » (février 2020) comprenait des œuvres chorégraphiques de compagnies de danse contemporaine et de diversité culturelle établies à Winnipeg, principalement de la diaspora africaine. Ce festival de danse multiculturel a été une occasion de partager, de promouvoir la danse contemporaine, africaine et de diversité culturelle à Winnipeg, et fut également une opportunité de réseautage.

Éditions du Blé

Les Éditions du Blé publient des auteurs francophones du Manitoba et de l'Ouest canadien et des œuvres qui reflètent cette région du pays. Tous les deux ans, la maison d'édition publie en moyenne 12 ouvrages d'une variété de genres, notamment des romans, des nouvelles, de la poésie, du théâtre, des mémoires, des essais historiques, des essais littéraires et des beaux livres.

Dans le cadre de leur 45^e anniversaire, les Éditions du Blé ont lancé une nouvelle collection, la Nouvelle collection Rouge, qui mettra en vitrine de jeunes auteurs émergents du Manitoba et de l'Ouest et du Nord canadien.

Suite à une abondance de manuscrits et à un bassin croissant d'auteurs émergents, les Éditions du Blé publieront un total de 14 livres au cours des deux prochaines années.

Éditions du Blé

42

organismes reçoivent des fonds de fonctionnement du CAM.

1,4M

personnes ont assisté à ...

7 717

activités, événements ou productions présentés par ces organismes.

4 317

bénévoles on travaillé

88 186

 heures.


2 959

artists ont reçu des honoraires ou des salaires.

Les organismes ont pourvu l'équivalent de

494

postes à temps plein.

Source: Données sur les arts au Canada (CADAC), rapports de renouvellement de subvention soumis au CAM en 2020.

CRÉATION

Les subventions du programme Création appuient les artistes professionnels et les groupes artistiques émergents et déjà établis dans la création de nouvelles œuvres ou l'élaboration d'œuvres en cours et ce, dans toutes les disciplines. Sam, Raine, et Cliff sont parmi les 65 bénéficiaires de subventions Création pour l'année 2019-2020.

Dans l'ensemble,
45%
des demandes identifient au moins un collaborateur.

PLUS DE 25%
des demandes examinées par le CAM proposaient un projet multidisciplinaire.

En 2019-2020, le CAM a reçu

143
demandes de la part de nouveaux candidats.

Sam Penner

Danseuse contemporaine et chorégraphe émergente, Sam Penner a créé une œuvre chorégraphique de 20 minutes sur le thème de l'apathie, forte de la collaboration de ses danseuses tout au long du processus de création de cette nouvelle œuvre.

Originaire de Steinbach, Sam s'est établie à Winnipeg pour étudier à la School of Contemporary Dancers. Après avoir obtenu son diplôme, Sam s'est produite à la compagnie de danse Winnipeg's Contemporary Dancers pendant quatre ans et a participé à la création de plus de 15 nouvelles œuvres de chorégraphes de partout au Canada.

Sam croit, en tant qu'artiste, qu'il est plus important que jamais de lutter contre le désespoir et de créer des œuvres qui contribuent à un dynamisme renouvelé de l'engagement, et qui raniment de manière active l'espoir et tout ce qu'il est possible de réaliser.

« Dans le cadre de cette danse, nous étudierons la nature des mouvements liés à l'apathie, soit l'engourdissement, le vide, le désengagement, la surcharge physique et mentale et l'échec, en vue de parvenir à l'engagement, à l'appui et à la collectivité », a affirmé Sam Penner.

Raine Hamilton

Artiste de musique de chambre folk Raine Hamilton composera des arrangements de cordes pour 8 de ses chansons originales, de concert avec ses collaborateurs, Natanielle Felicitas et Quintin Bart.

Le trio à cordes a adopté une approche unique en matière de composition. En puisant dans sa formation classique et les traditions de la musique folk, le groupe se réunit pour improviser, partager des idées et composer de la musique pour accompagner les paroles et mélodies originales de Raine.

« Les chansons s'inscrivent dans un cycle lyrique célébrant les montagnes surnommées Brave Land et qui ont pour thèmes le courage, la sagesse et les relations entre des mondes divers, a expliqué Raine Hamilton. Dans l'esprit de mes premières œuvres, ces chansons laissent place à la vulnérabilité et s'inspirent de mes propres expériences de transformation. »

Raine Hamilton repousse les limites du folk contemporain en combinant les traditions folk comme compositeur-interprète, de chansons axées sur les paroles et du violon, avec des compositions pour instruments à cordes influencées par la musique classique de l'époque de la Renaissance.



Sam Penner



Raine Hamilton



Cliff Eyland

Cette année, nous pleurons la perte de plusieurs artistes manitobains, dont Cliff Eyland, un peintre, écrivain et conservateur remarquable.

Cliff a obtenu un soutien financier pour l'embauche d'adjoints afin de préparer une exposition rétrospective, « Cliff Eyland : Library of Babel », au Musée des beaux-arts de Winnipeg (MBAW), organisée par le conservateur invité Robert B. Epp.

L'exposition, qui doit être inaugurée en octobre 2021, réunira des œuvres de Cliff Eyland couvrant une période de plus de 35 ans, ainsi qu'un documentaire réalisé par le cinéaste winnipégois Adam Brooks, un centre d'études présentant des modèles d'écriture et de conservation d'Eyland en tant qu'auteur et conservateur, et diverses présentations de ses toiles, y compris une chronologie de son œuvre de 1981 à 2020.

« Cliff était un membre bien-aimé de la communauté artistique du Manitoba et il a apporté une contribution importante à l'environnement créatif du Canada à titre de conservateur et d'innovateur artistique. C'est un honneur pour le Musée des beaux-arts de Winnipeg de présenter une exposition solo de son œuvre l'an prochain », a affirmé Riva Symko, responsable des collections et des expositions au MBAW.

Depuis 1981, Cliff Eyland a créé des peintures, dessins et notes de la taille d'une fiche de 3 x 5 po. Il a exposé ses œuvres sous forme d'installations publiques et secrètes dans des galeries d'art et des bibliothèques au Canada, aux États-Unis et en Europe.

Il était un artiste exceptionnel, un enseignant talentueux et le mentor apprécié de beaucoup de personnes. Il laissera sa marque sur la collectivité artistique pendant de nombreuses années.

Cliff Eyland

Portée dans l'ensemble de la province

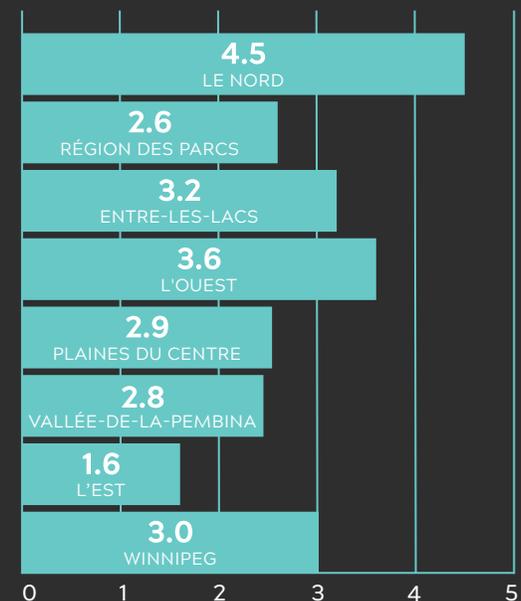
Le CAM s'efforce de stimuler des possibilités créatrices pour les Manitobains, peu importe où ils résident dans la province. Notre objectif est d'être au service de toute la province, y compris les collectivités confrontées à des obstacles pour accéder à l'art en raison de leur emplacement géographique.

10%

des candidats sont établis dans une collectivité rurale, alors que 6 % des candidats résident dans un centre urbain à l'extérieur de Winnipeg.¹

NOMBRE DE PROJETS FINANCÉS PAR LE CAM

PAR TRANCHE DE POPULATION DE 10 000 PERSONNES²

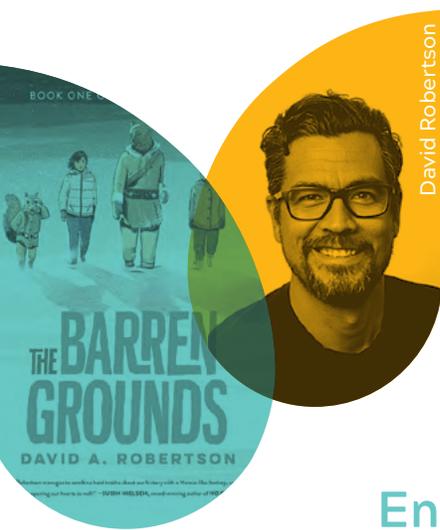


1. Statistiques fondées sur le code postal du candidat ou de l'école : selon Postes Canada, les codes postaux qui débutent par R0 sont attribués à des zones rurales, les codes postaux qui débutent par R1 ou par R4 jusqu'à R9 sont attribués à des centres urbains à l'extérieur de Winnipeg (y compris des zones près de Winnipeg, mais à l'extérieur de son périmètre) et les codes postaux débutant par R2 et R3 sont en usage à Winnipeg. Selon Postes Canada, 21 % des adresses de la province se situent en zones rurales, 18 % dans des centres urbains à l'extérieur de Winnipeg et 62 % à Winnipeg.

2. Les estimations se fondent sur les rapports soumis au CAM pour 128 projets financés en 2019-2020. Ces régions sont établies en fonction des divisions utilisées par Statistique Canada lors du recensement de 2016 et des régions économiques déterminées par le Bureau des statistiques du Manitoba.

AUTOCHTONE 360

Le CAM offre trois programmes de subvention dans le cadre du volet Autochtone 360 : Création, Partage et Apprentissage. Ces programmes appuient les artistes professionnels, les professionnels des arts et de la culture, les gardiens du savoir et les groupes et organismes artistiques autochtones de toutes les disciplines et de partout au Manitoba.



David Robertson Subvention Partage

David Robertson est en train de rédiger le deuxième roman de la saga Misewa, une trilogie fantastique pour les élèves de niveau intermédiaire qui raconte l'histoire d'un frère et d'une sœur en foyer d'accueil qui découvrent un portail vers un autre monde. Dans son œuvre, Robertson aborde la tragédie des pensionnats, le traumatisme et le processus de guérison intergénérationnels, des récits traditionnels, des luttes et épidémies contemporaines (le suicide des jeunes, les femmes, filles et personnes de la diversité sexuelle et bispirituelles autochtones disparues ou assassinées) et des héros autochtones de l'histoire. « Mon travail est grandement influencé par le système de placement familial et à quel point il est important que les Canadiens sachent quel impact ce système a sur les jeunes, les familles et les collectivités, a souligné David Robertson. Cette œuvre parlera du système d'une manière qui convient à l'âge de mes lecteurs et du détachement familial et culturel qui en résulte. Elle traite aussi de l'importance de la reconnexion culturelle. »

Phyllis Racette Subvention Partage

À titre de gardienne du savoir traditionnel, Phyllis Racette travaille à la fondation d'un groupe de joueuses de tambour à main au sein de la Première Nation Ebb and Flow.

Phyllis Racette interprète des chansons au tambour à main depuis plus de 20 ans. Elle a appris à fabriquer des tambours à main grâce à des gardiennes du savoir et en faisant partie d'un groupe de tambour à main féminin. Désormais devenue elle-même gardienne du savoir traditionnel, elle souhaite transmettre ses enseignements, ses chansons et sa connaissance de la langue ojibway à la génération future par le biais d'un groupe jouant du tambour à main.

Pour Phyllis Racette, la fabrication de tambours à main et le chant représentent des façons d'aider sa communauté à reconquérir sa culture et la langue ojibway tout en apaisant les traumatismes intergénérationnels.

« J'ai entrepris ce parcours il y a 40 ans maintenant afin d'apporter un baume sur les effets intergénérationnels de ces systèmes venus d'ailleurs et imposés à notre peuple, a-t-elle expliqué. Mes parents étaient tous deux chanteurs et fervents de la musique. Il y avait toujours de la musique dans la maison où j'ai grandi. La musique autochtone est venue dans ma vie quand j'ai commencé à me réapproprier ma culture. »



Phyllis Racette

En
2019

les candidats inscrit en tant que gardiens du savoir autochtone ont reçu des subventions du CAM pour la première fois.

51

demandes de subvention ont été soumises sous le volet Autochtone 360.

17.2%

des artistes individuels ayant un profil dans le système de demande du CAM s'identifient comme membre des Premières nations, Métis ou Inuit.

Source : information de profil partagée par les clients sur une base volontaire – cette information n'est pas disponible aux évaluateurs lors de l'examen des demandes. Remarque : en 2016, 17,4 % des répondants manitobains au recensement s'identifiaient comme membre des Premières Nations, Métis ou Inuit.

PARTAGE

Les programmes dans le volet Partage appuient la diffusion d'œuvres artistiques partout au Manitoba. Cela comprend nos subventions de Présentation, de Tournée et d'Artistes dans les collectivités.

Exposition-concours des arts du Nord Subvention Artistes dans les collectivités

En 2019, l'exposition-concours des arts du Nord s'est tenu à Thompson. Le salon regroupait 84 œuvres d'artistes en arts visuels et des métiers d'art des collectivités situées au nord du 53^e parallèle. Chaque artiste participant a reçu une critique écrite de l'un des membres du jury, fournissant de l'encouragement et des commentaires constructifs.

« Ce salon offre une occasion aux artistes de réseauter avec d'autres artistes et d'admirer divers types de créations artistiques, a affirmé Janice Hall, artiste originaire de Thompson. Comme il s'agit de la seule exposition-concours organisé dans le Nord, il joue un rôle important pour toutes les collectivités urbaines et autochtones. »

Festival de films Gimli Subvention Présentation

Le Festival de films Gimli (GFF) est le plus important festival de films du Manitoba et le plus important festival de films en milieu rural au Canada.

Depuis 2014, le Festival de films Gimli a connu une évolution incroyable et a accru son auditoire de plus de 60 %. Au fil des ans, le festival a élaboré de nouvelles initiatives, notamment le programme de mentorat « The Future is Ours* » afin d'améliorer la parité hommes-femmes dans l'industrie du cinéma, et la présence d'interprètes d'ASL pour les malentendants lors de représentations limitées et d'autres améliorations en matière d'accessibilité.

Le GFF assure également une excellente visibilité et des perspectives de carrière aux cinéastes et artistes des médias locaux par l'entremise de programmes comme le concours de présentations pour cinéastes émergents de 10 000 \$ et le concours de créations de films en 48 heures.

One Trunk Theatre Subvention Présentation

La troupe One Trunk Theatre offre des espaces, des processus et des possibilités de création permettant aux artistes d'élargir la discipline artistique du théâtre.

En mai 2019, la troupe One Trunk Theatre a présenté en grande première la pièce Red Earth (présentée par Theatre Projects Manitoba, en partenariat avec Prairie Theatre Exchange). Cette co-production combinait des projections, des paysages sonores et de l'animation pour raconter la dernière possibilité de survie de l'humanité sur la planète Mars. La collaboration a été menée par Andraea Sartison et GMB Chomichuk, et la pièce écrite par Rick Chafe et Kristian Jordan. Le lancement du nouveau roman illustré de GMB Chomichuk coïncidait avec la première.

Exposition-concours
des arts du Nord

Festival de films Gimli

One Trunk Theatre

APPRENTISSAGE

Par les subventions Résidences et Voyage et perfectionnement professionnel, nous appuyons les activités d'apprentissage et de perfectionnement artistique pour les artistes et les professionnels des arts et de la culture. Le programme Artistes à l'école invite des artistes dans la salle de classe pour offrir des expériences d'apprentissage enrichi en arts aux élèves du Manitoba de la prématernelle à la 12^e année.

Alain Delannoy Subvention Résidences

Alain Delannoy, artiste des arts médiatiques, s'est rendu à Aarhus, au Danemark, pour suivre une formation spécialisée en animation sous le mentorat de Johan Oettinger, animateur-graphiste récipiendaire de prix internationaux.

Au cours de sa résidence, Alain Delannoy a collaboré avec Johan Oettinger et ses techniciens de studio chez WIREFLY pour explorer des techniques professionnelles d'animation de marionnettes stop-motion (image par image). Alain Delannoy a appris comment construire des armatures et des marionnettes professionnelles, ainsi que des systèmes de gréage pour les productions cinématographiques. Sa présence au studio lui a permis de voir personnellement et directement la création d'animation image par image et de découvrir la technologie utilisée dans cette démarche. Cette expérience lui sera utile dans la conception de son prochain court métrage d'animation.

« J'ai pu effectuer du réseautage avec des animateurs et des fabricants de marionnettes locaux, a-t-il indiqué. Nous sommes en contact constant depuis, ce qui est incroyable, car je peux demander des conseils techniques afin de faire progresser mon projet de film en cours. Ce projet a été un succès sur toute la ligne. »



Alain Delannoy



Katharina Stieffenhofer

Le plus récent film de la cinéaste Katharina Stieffenhofer, « From Seed to Seed », a été projeté lors de 40 festivals internationaux de films et a remporté 11 prix. Les subventions ont permis à la cinéaste d'assister au Frozen River Film Festival à Winona, au Minnesota, en février 2019 et au 16^e Festival des films du monde de Tartu, en Estonie, en mars 2019.

« Mon documentaire actuel, « From Seed to Seed », présente une perspective canadienne d'un mouvement social mondial qui vise à redonner vie à la terre, l'agriculture et les collectivités, a souligné Katharina Stieffenhofer. Il raconte l'histoire de Terry Mierau et de Monique Scholte, deux chanteurs d'opéra qui ont abandonné leur carrière en Europe pour poursuivre leur passion pour l'agriculture écologique dans le sud du Manitoba. »

Le film suit la jeune famille et un petit groupe d'agriculteurs et de scientifiques au cours d'une saison de culture difficile alors qu'ils marient les traditions anciennes aux techniques scientifiques à la fine pointe dans le but de cultiver la terre de manière écologique dans le contexte du changement climatique.

Katharina Stieffenhofer a présenté le film aux deux festivals, où elle a participé à des séances de questions et où elle a eu l'occasion d'échanger avec d'autres cinéastes, programmeurs et auditoires sur l'art du film documentaire.



Katharina Stieffenhofer



Carrie Costello

Carrie Costello

Subvention Artistes à l'école - École Princess Margaret School

La marionnettiste Carrie Costello a présenté son atelier Puppet Play à l'école Princess Margaret School en février 2020.

Pendant l'atelier de Carrie Costello, les élèves, les enseignants et les assistants en éducation ont découvert les trois compétences de base de la manipulation de marionnettes : la voix, le mouvement et l'orientation du regard. Les jeunes élèves se sont tournés davantage vers les livres pour enfants comme source d'inspiration, tandis que les élèves plus âgés ont créé leurs propres histoires originales.

« Puppet Play présente aux apprenants et à leurs éducateurs des façons de jouer avec la littérature, a expliqué Carrie Costello. Je leur enseigne des

techniques pour amener les élèves à se plonger dans le livre, ainsi que des façons amusantes de vérifier la compréhension des élèves en reproduisant des parties d'une histoire ou en créant un personnage à partir de l'histoire. »

Selon elle, le théâtre de marionnettes est un moyen efficace d'aider les élèves à explorer les arts du langage, peaufiner leurs aptitudes pour la lecture, l'écriture, l'écoute et la parole. Grâce à cet atelier, Carrie Costello souhaite rendre les livres plus accessibles à tous les élèves, peu importe leur style d'apprentissage et leur capacité de lecture.

Evans Coffie

Subvention Artistes à l'école - École Première Nation God's Lake Narrows School

Evans Coffie, artiste, danseur et spécialiste des percussions originaire du Ghana, a rendu visite à l'école Première Nation God's Lake Narrows School en novembre 2019 pour offrir à des élèves de tous âges la chance d'explorer la culture africaine authentique par l'entremise de la musique et de la danse.

Pendant l'atelier d'Evans Coffie, les élèves ont découvert l'esprit qui anime les rythmes et les mouvements des chansons et des récits qui lui ont été transmis par des aînés et des chefs de tribus ghanéens. À la fin de la semaine, les élèves ont démontré leur apprentissage dans le cadre d'une assemblée à l'école à laquelle étaient conviées leur famille et la communauté d'apprentissage.

« Ce fut une belle aventure pour moi de fournir une introduction aux rythmes et mouvements africains aux élèves du Manitoba, tant dans de petits villages que dans de grandes villes, a affirmé Evans Coffie. J'ai vu des élèves s'exprimer à l'aide de ces nouveaux rythmes et s'épanouir au cours de nos résidences. Partout où je vais, j'apporte avec moi une petite parcelle de la jungle et à la fin de la semaine, elle a pris racine et continuera de grandir dans le cœur des élèves. »



Evans Coffie



55%

de tous les projets Artistes à l'école subventionnés par le CAM (115 en 2019-2020) ont eu lieu dans une école rurale ou avec la participation d'un artiste rural.

Un autre 7%

se sont tenus dans une école située dans un centre urbain à l'extérieur de Winnipeg ou avec la participation d'un artiste originaire d'un centre urbain à l'extérieur de Winnipeg.

Voir la note à la page 7.



PRIX DE DISTINCTION

Alan Greyeyes a reçu le Prix de distinction en arts du Manitoba 2020.

Ce prix de 30 000 \$ est remis tous les deux ans à un artiste professionnel ou à un professionnel des arts et de la culture en reconnaissance du plus haut niveau d'excellence artistique et de contributions au développement des arts au Manitoba.

Pour la première fois depuis sa création en 2002, le prix est remis à un professionnel des arts et de la culture. Nous sommes ravis de célébrer Alan et ses innombrables contributions inouïes en soutien à la scène musicale locale et nationale.

Alan Greyeyes awa kí mínáw anima ékí kaskitamásot 2020 Manitoba Arts Award of Distinction. Nicíkénitamihikonán óma minawácikátéwin anihí Alan kákípé tápitawí nócitát ta nókotát anihí oci kitocikéwina óta ká ayániwak éko óté misiwéskamik.

Alan Greyeyes gi-nanaakomaa imaa 2020 Manitoba Arts Awards of Distinction gaa-ijigaadenig. Ninjiikendaamin ji-nanaakomangid Alan aaniin minik gaye gaa-bi-miigiwed megwaa wiijichiged gaa-noondaagomochigeng miziwe.



Les lauréats du Prix de distinction en arts du Manitoba des années précédentes comprennent Shawna Dempsey et Lorri Millan (2018), Diana Thorneycroft (2016), Robert Archambeau (2014), J. Roger Léveillé (2012), William Eakin (2009), Roland Mahé (2008), Dr Robert Turner (2007), Aganetha Dyck (2006), Guy Maddin (2005), Grant Guy (2004), Robert Kroetsch (2003) et Leslee Silverman (2002).



« Il est difficile de mesurer l'influence d'Alan Greyeyes sur la scène musicale du Manitoba, a déclaré Randy Joynt, le directeur général du Conseil des arts du Manitoba. Il a propulsé la carrière d'innombrables artistes autochtones en créant des occasions là où elles étaient inexistantes. Et lorsqu'il n'est pas occupé à la création il se porte à la défense de ceux et celles qui méritent d'être entendus. Les réalisations d'Alan dans le secteur des arts et de la culture font du Manitoba un endroit meilleur, et nous sommes fiers de lui rendre hommage en lui décernant ce prix prestigieux. »

Parmi ses nombreuses réalisations, Alan Greyeyes a mis sur pied le festival sâkihiwê afin de rendre les arts plus accessibles aux familles autochtones de Winnipeg. Il a également contribué au lancement du Manito Ahbee Festival, des Indigenous Music Awards et plusieurs projets pour Manitoba Music, notamment la résidence de musique autochtone, la résidence Market Builder et la vitrine musicale Native America North.

Alan apporte à son travail une intégrité extraordinaire et une perspective unique : « À mon avis, un budget est un document moral : je fais carrière dans l'industrie de la musique seulement parce que les artistes autochtones ont besoin d'aide, a-t-il expliqué. Je ressens aussi le besoin de gagner la confiance des artistes chaque fois que je lance un nouveau projet ou que je leur envoie un contrat; la seule manière d'y arriver, c'est en travaillant fort, en réduisant les coûts administratifs au minimum et en remettant en question le statu quo. »

« L'influence d'Alan est évidente non seulement dans la longue liste de festivals et de projets qu'il a créés pour les artistes autochtones au cours des 14 dernières années, mais aussi dans la vie d'artistes comme moi, a affirmé le proposant Don Amero. Faire carrière dans l'industrie de la musique n'est pas nécessairement facile et je peux vous dire que, quand je n'avais pas de collaborateurs, c'est Alan qui m'a permis de me rapprocher d'une communauté; quand

j'étais prêt à assister à des conférences et à faire des présentations promotionnelles, c'est Alan qui m'a aidé à les organiser et qui a invité les directeurs artistiques à venir me rencontrer; quand j'étais prêt à me bâtir une équipe, c'est Alan qui s'est porté garant pour moi; et quand j'ai eu l'occasion de redonner un peu de ce que j'avais reçu à la communauté, c'est Alan qui m'a mis sur la bonne voie. »

Parallèlement à son travail de gestion de projets, Greyeyes siège comme bénévole à divers conseils d'administration et comités, notamment les comités des catégories de musique autochtone et rap des prix JUNO, le conseil d'administration du Prix de musique Polaris, le comité consultatif autochtone du National Music Centre, le comité consultatif autochtone du maire de la Ville de Winnipeg et le comité consultatif autochtone du Winnipeg Folk Festival.

Alan Greyeyes est membre de la Première Nation de Peguis. Il dirige une entreprise de gestion d'artistes et de projets, ainsi que le festival sâkihiwê. Au cours des 12 prochains mois, il va mettre le festival sâkihiwê en ligne, lancer une nouvelle conférence de musique et faire la promotion de la marque sâkihiwê à Londres, en Angleterre et à Paris, en France.



ÉTATS FINANCIERS

Responsabilité de la direction à l'égard de la communication de l'information financière

Les états financiers ci-joints relèvent de la direction du Conseil des arts du Manitoba et ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public canadien, telles qu'elles sont publiées par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public. De l'avis de la direction, les états financiers ont été établis en bonne et due forme dans des limites raisonnables de l'importance relative, traduisant le meilleur jugement de la direction à l'égard de l'ensemble des estimations nécessaires et des données disponibles à la date d'approbation des états financiers. Les états financiers ont été revus par le Comité d'audit et des finances et approuvés par le Conseil le 30 juin 2020.

La direction a mis en place des mesures de contrôle interne pour préserver adéquatement l'actif du Conseil des arts du Manitoba et fournir une assurance raisonnable que les livres et les registres à partir desquels les états financiers ont été établis reflètent avec exactitude toutes les opérations effectuées et que les politiques et procédures établies sont respectées.

Les états financiers du Conseil des arts du Manitoba ont été vérifiés par Magnus LLP, comptables professionnels agréés et vérificateurs externes indépendants. La responsabilité du vérificateur consiste à exprimer une opinion indépendante sur la question de savoir si les états financiers du Conseil des arts du Manitoba sont présentés fidèlement, à tous les égards importants, conformément aux normes comptables du secteur public canadien. Le rapport du vérificateur indépendant décrit l'étendue des travaux de vérification et émet l'opinion du vérificateur sur les états financiers.

Au nom de la direction du Conseil des arts du Manitoba,



Randy Joynt
Directeur général



Bridget Hartwich
Comptable principale



Rapport du vérificateur indépendant Aux membres du Conseil des arts du Manitoba

Rapport sur la vérification des états financiers

OPINION

Nous avons procédé à la vérification des états financiers du Conseil des arts du Manitoba (le « Conseil »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2020 ainsi que les états des résultats, de la variation de l'actif financier net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date et les notes afférentes aux états financiers, y compris un sommaire des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints reflètent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière du Conseil des arts du Manitoba au 31 mars 2020 ainsi que les résultats de ses opérations et les flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables du secteur public canadien.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons réalisé notre vérification en fonction des normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent en fonction de ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion de vérification.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables du secteur public canadien, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus de communication de l'information financière du Conseil.

RESPONSABILITÉS DU VÉRIFICATEUR À L'ÉGARD DE LA VÉRIFICATION DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport du vérificateur qui renferme notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute inexactitude importante qui pourrait exister. Les inexactitudes peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme importantes lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures de vérification en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une inexactitude importante résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une inexactitude importante résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures de vérification appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil.
- Nous apprécions le caractère approprié des conventions comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude importante liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude importante, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs du rapport de notre vérificateur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date du rapport de notre vérificateur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une présentation fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux de vérification et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.



Magnus LLP
Comptables professionnels agréés

Le 30 juin 2020
Winnipeg (Manitoba), Canada



	2020 Réel	2019 Réel
ACTIF FINANCIER		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	550 131 \$	1 019 202 \$
Comptes débiteurs (note 4)	26 233	5 370
Placements de portefeuille (note 5)	221 070	217 545
Sommes à recevoir de la province du Manitoba (note 7)	36 000	36 000
	833 434	1 278 117
PASSIF		
Comptes créditeurs et charges à payer (note 6)	96 792	109 219
Engagements afférents aux subventions et aux programmes	80 608	512 637
Avantages sociaux futurs (note 7)	111 742	122 924
	289 142	744 780
ACTIF FINANCIER NET	544 292	533,337
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	67 900	124 014
Charges payées d'avance	1 955	11 255
	69 855	135 269
EXCÉDENT ACCUMULÉ	614 147 \$	668 606 \$
Actifs inscrits à des comptes spéciaux (note 7) · Collections (note 9) · Engagements (note 10)		

Bilan

Le 31 mars 2020

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom
du conseil:


Présidente du Conseil


Président du Comité d'audit et des finances

	2020 Budget	2020 Réel	2019 Réel
RECETTES :			
Province du Manitoba – subventions de fonctionnement et autres	9 796 900 \$	9 796 900 \$	9 796 900 \$
Province du Manitoba – Ministère de l'Éducation	20 000	20 000	20 000
Revenu de partenariats et produits divers	20 000	19 213	28 335
Revenu de placement	20 000	32 604	30 863
	9 856 900	9 868 717	9 876 098
CHARGES :			
Subventions :			
Création (annexe 1)	588 000	597 077	531 984
Partage (annexe 1)	898 700	890 048	852 055
Soutien (annexe 1)	5 896 540	5 894 340	5 713 540
Apprentissage (annexe 1)	668 000	664 186	642 813
Autochtone 360 (annexe 1)	130 000	130 471	102 000
Reconnaissance (annexe 1)	142 000	135 500	148 500
	8 323 240	8 311 622	7 990 892
Services aux collectivités artistiques (annexe 2)	186 000	145 420	71 792
Administration (annexe 2)	1 644 000	1 486 938	1 611 625
Charges totales	10 153 240	9 943 980	9 674 309
Excédent (déficit) net d'exploitation pour l'exercice	(296 340)	(75 263)	201 789
Subventions annulées	15 000	20 804	9 118
EXCÉDENT (DÉFICIT) NET D'EXPLOITATION POUR L'EXERCICE	(281 340)	(54 459)	210 907
Excédent accumulé au début de l'exercice	203 000	668 606	457 699
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	(78 340) \$	614 147 \$	668 606 \$

État des résultats

Exercice terminé
le 31 mars 2020

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

État des modifications de l'actif financier net

Exercice terminé le 31 mars 2020

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Excédent (déficit) net d'exploitation pour l'exercice	(281 340) \$	(54 459) \$	210 907 \$
Immobilisations corporelles :			
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(10 721)	(111 731)
Amortissement des immobilisations corporelles	65 000	66 835	65 408
Acquisition nette d'immobilisations corporelles	65 000	56 114	(46 323)
Autres actifs non financiers :			
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	-	9 300	(225)
Acquisition nette d'autres actifs non financiers	-	9 300	(225)
Augmentation de l'actif financier net	(216 340)	10 955	164 359
Actif financier net au début de l'exercice	-	533 337	368 978
Actif financier net à la fin de l'exercice	- \$	544 292 \$	533 337 \$

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2020

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

	Réel 2020	Réel 2019
Flux de trésorerie dégagés par les (affectés aux)		
Activités d'exploitation :		
Excédent (déficit) net d'exploitation pour l'exercice	(54 459) \$	210 907 \$
Ajustement :		
Amortissement des immobilisations corporelles	66 835	65 408
	12 376	276 315
Variation des postes suivants :		
Comptes débiteurs	(20 863)	18 794
Comptes créditeurs et charges à payer	(12 427)	(13 314)
Engagements afférents aux subventions et aux programmes	(432 029)	(126 148)
Avantages sociaux futurs	(11 182)	10 433
Charges payées d'avance	9 300	(225)
Flux de trésorerie dégagés par les activités d'exploitation	(454 825)	165 855
Activités d'investissement :		
Variation des placements de portefeuille	(3 525)	(3 827)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement	(3 525)	(3 827)
Activités d'investissement en immobilisations :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 721)	(111 731)
Flux de trésorerie (affectés aux) activités d'investissement en immobilisations	(10 721)	(111 731)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(469 071)	50 297
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	1 019 202	968 905
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	550 131 \$	1 019 202 \$

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2020

1. NATURE DE L'ORGANISME

Le Conseil des arts du Manitoba (le « Conseil ») a été créé en 1965 à titre d'organisme autonome qui relève de la province du Manitoba en vertu de la *Loi sur le Conseil des Arts* dans le but « d'encourager l'étude, l'accessibilité et la réalisation ou l'exécution de travaux d'art ».

Le Conseil accorde des subventions à des artistes et à des organismes artistiques professionnels de toutes les formes artistiques, y compris le théâtre, les lettres, la musique, la danse, la peinture, la sculpture, l'architecture et les arts graphiques, et comprend d'autres activités créatives ou interprétatives similaires, notamment l'éducation artistique.

Le Conseil est un organisme de bienfaisance enregistré (fondation publique) en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, à ce titre, est exonéré de l'impôt sur le revenu.

2. MÉTHODE DE COMPTABILITÉ

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables du secteur public canadien, soit les principes comptables généralement reconnus du Canada pour le secteur public, tel que recommandé par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public.

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

(a) Recettes

Transferts du gouvernement

Les transferts du gouvernement sans critères d'admissibilité ou stipulations sont comptabilisés dans les recettes lorsque le transfert est autorisé.

Les transferts du gouvernement assortis de critères d'admissibilité mais ne comportant aucune stipulation sont comptabilisés dans les recettes lorsque le transfert est autorisé et que tous les critères d'admissibilité sont respectés.

Les transferts du gouvernement assortis ou non de critères d'admissibilité, mais comportant des stipulations, sont comptabilisés dans les recettes dans la période au cours de laquelle le transfert est autorisé et tous les critères d'admissibilité sont respectés, sauf lorsque, et dans la mesure où, le transfert donne lieu à un passif.

Revenu de partenariats et produits divers

Le revenu de partenariats et produits divers est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice en fonction des accords sous-jacents.

Revenu de placement

Le revenu de placement est comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

(b) Charges

Toutes les charges engagées pour des biens et services sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice lorsque les biens ou les services s'y rapportant sont reçus.

(c) Actif financier

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts et placements à court terme, dont l'échéance originale est de trois mois ou moins.

Comptes débiteurs

Les comptes débiteurs sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Une provision pour créances douteuses est comptabilisée lorsqu'il existe une incertitude quant aux montants qui seront encaissés.

Placements de portefeuille

Les placements de portefeuille sont des investissements et des dépôts dont l'échéance initiale est supérieure à trois mois. Ces placements sont comptabilisés au coût.

(d) Passif

Le passif comprend les obligations actuelles à la suite d'opérations et d'événements survenant avant ou au moment de la clôture de l'exercice financier, dont le règlement peut entraîner le transfert ou l'utilisation de l'actif ou d'autres formes de règlement futurs. Le passif est comptabilisé lorsqu'il existe une mesure appropriée et que le montant en cause peut être raisonnablement estimé.

(e) Engagements afférents aux subventions et aux programmes

Les engagements afférents aux subventions et aux programmes sont comptabilisés dans les charges lorsque le Conseil les a officiellement approuvés et qu'il s'est engagé à les verser. Les charges afférentes aux subventions annulées des exercices antérieurs sont présentées au titre d'engagements annulés dans les états des résultats de l'exercice de l'annulation.

(f) Actifs non financiers

Normalement, les actifs non financiers ne fournissent pas les ressources nécessaires pour s'acquitter du passif actuel du Conseil. Cet actif sert normalement à fournir de futurs services.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Le coût comprend le prix d'achat et les autres coûts d'acquisition. Les coûts des immobilisations corporelles, moins toute valeur résiduelle, sont amortis sur leur durée de vie utile estimative, de la façon suivante :

	Méthode	Taux
Mobilier et équipement de bureau	Amortissement linéaire	5 à 10 ans
Matériel informatique et logiciels	Amortissement linéaire	3 ans

Charges payées d'avance

Les charges payées d'avance sont des paiements de biens ou de services qui généreront des avantages économiques au cours de périodes futures. Le montant payé d'avance est comptabilisé dans les charges de la période au cours de laquelle les biens ou les services sont utilisés.

(g) Collections d'instruments de musique et d'œuvres d'art visuel

Le Conseil possède des collections d'instruments de musique et d'œuvres d'art visuel qui ne sont pas comptabilisées dans les présents états financiers, conformément aux normes comptables du secteur public canadien. Se reporter à la note 9 pour les détails relatifs aux collections du Conseil.

(h) Instruments financiers – Évaluation

Les instruments financiers sont comptabilisés selon l'une ou l'autre des catégories d'évaluation suivantes : (a) à la juste valeur; ou (b) au coût ou au coût après amortissement de la prime.

Le Conseil comptabilise son actif financier au coût. Cet actif comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les placements de portefeuille et les sommes à recevoir de la province du Manitoba. Le Conseil comptabilise également ses engagements financiers au coût. Ces engagements comprennent les comptes créditeurs et les engagements afférents aux subventions et aux programmes.

Les gains et pertes sur instruments financiers évalués au coût ou au coût après amortissement de la prime sont comptabilisés dans les états des résultats de la période au cours de laquelle le gain ou la perte se produit. Les gains et pertes réalisés sur tout instrument financier évalué à la juste valeur, le cas échéant, sont comptabilisés dans l'excédent accumulé au titre de gains et pertes de réévaluation jusqu'à la date de leur réalisation; lors de la cession des instruments financiers, les gains et pertes de réévaluation accumulés sont reclassés dans les états des résultats.

(i) Incertitude de mesure

La préparation des états financiers conformément aux normes comptables du secteur public canadien exige de la direction qu'elle fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif, sur la présentation des éventualités en date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des recettes et des charges pendant la période visée par le rapport. Ces estimations font l'objet d'un examen périodique et les ajustements sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont identifiés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

4. COMPTES DÉBITEURS

	2020	2019
Intérêts courus	1 233 \$	2 532 \$
Province du Manitoba	20 000	-
Autres débiteurs	5 000	2 838
	<u>26 233 \$</u>	<u>5 370 \$</u>

Au 31 mars 2020, les montants dus par la province du Manitoba provenaient du ministère de l'Éducation du Manitoba à l'appui du projet Artistes à l'école.

5. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

Au 31 mars 2020, la valeur de marché des placements de portefeuille du Conseil s'élevait à 221 070 \$ (2019 – 217 545 \$).

6. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
Comptes fournisseurs et charges à payer	17 827 \$	19 341 \$
Droits à congé annuel accumulés	69 204	73 013
Droits aux heures supplémentaires accumulées	2 453	16 003
Salaires payable	6 377	-
Autres charges à payer	931	862
	<u>96 792 \$</u>	<u>109 219 \$</u>

7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Prestations de retraite

Les employés du Conseil reçoivent des prestations de retraite suite à la participation des employés admissibles en vertu de la *Loi sur la pension de la fonction publique (LPFP)*. Le Conseil participe sur une base de capitalisation intégrale et sa contribution de 57 982 \$ (2019 – 57 298 \$) représente le total de la charge de retraite pour l'exercice. En vertu de la *LPFP*, le Conseil n'a aucune autre charge à payer au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice.

Indemnités de cessation d'emploi

À compter du 31 mars 1999, le Conseil des arts du Manitoba, à titre d'organisme de l'État, est tenu de comptabiliser les indemnités de cessation d'emploi. La province du Manitoba a comptabilisé un passif d'ouverture de 36 000 \$ au 1^{er} avril 1998 et le Conseil a comptabilisé des sommes à recevoir équivalentes de la province. Ces sommes à recevoir de la province sont destinées à couvrir les futures obligations du Conseil en matière de cessation d'emploi. Le Conseil est responsable de tout changement ultérieur aux indemnités de cessation d'emploi.

Au 31 mars 2020, le Conseil a comptabilisé une indemnité de cessation d'emploi de 111 742 \$ (2019 – 122 924 \$) sur la base des dispositions de son Guide des employés et des hypothèses les plus probables de la direction à l'égard de l'augmentation des cessations d'emploi et de la rémunération. Les hypothèses utilisées sont équivalentes à celles qu'utilise la province du Manitoba et comprennent un taux de rendement de 3,8 % (2019 – 3,8 %) et des augmentations salariales annuelles de 3,75 % (2019 – 3,75 %). La charge à payer fait l'objet de calculs actuariels et est mise à jour chaque année selon une formule comprise dans l'évaluation actuarielle la plus récente datée du 31 décembre 2016. Les évaluations actuarielles périodiques de ce passif peuvent déterminer que des ajustements sont nécessaires lorsque l'expérience réelle diffère des attentes ou lorsqu'il y a des changements dans les hypothèses actuarielles utilisées. Les gains ou pertes actuariels qui en résultent sont amortis sur la durée de vie active moyenne restante de 15 ans (2019 – 15 ans) du groupe d'employés.

Au 31 mars, les indemnités de cessation d'emploi comprennent les éléments suivants :

	2020	2019
Indemnités de cessation d'emploi au début de l'exercice	115 124 \$	104 091 \$
Coût financier	4 375	3 955
Coût afférent du service courant	10 032	10 039
Indemnités de cessation d'emploi versées au cours de l'exercice	(24 989)	(2 961)
	<u>104 542</u>	<u>115 124</u>
Plus : gain actuariel non amorti	7 200	7 800
Indemnités de cessation d'emploi à la fin de l'exercice	<u>111 742 \$</u>	<u>122 924 \$</u>

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020, le Conseil a versé des prestations de cessation d'emploi totales de 24 989 \$ (2019 – 127 625 \$).

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Solde de clôture
Coût				
Mobilier et équipement de bureau	133 730 \$	7 249 \$	-	140 979 \$
Matériel informatique et logiciels	710 145	3 472	-	713 617
	843 875 \$	10 721 \$	-	854 596 \$
Amortissements cumulés				
Mobilier et équipement de bureau	(133 530) \$	(1 450) \$	-	(134 980) \$
Matériel informatique et logiciels	(586 331)	(65 385)		(651 716)
	(719 861) \$	(66 835) \$	-	(786 696) \$
Valeur comptable nette	124 014 \$	(56 114) \$	-	\$ 67 900 \$

	2019			
	Solde d'ouverture	Acquisitions	Cessions	Solde de clôture
Coût				
Mobilier et équipement de bureau	133 730 \$	-	-	133 730 \$
Matériel informatique et logiciels	598 414	111 731	-	710 145
	732 144 \$	111 731 \$	-	843 875 \$
Amortissements cumulés				
Mobilier et équipement de bureau	(133 530) \$	-	-	(133 530) \$
Matériel informatique et logiciels	(520 923)	(65 408)	-	(586 331)
	(654 453) \$	(65 408) \$	-	(719 861) \$
Valeur comptable nette	77 691 \$	46 323 \$	-	124 014 \$

9. COLLECTIONS

Œuvres d'art visuel

La collection d'œuvres d'art visuel du Conseil compte 399 pièces actuellement confiées aux soins de l'Art Gallery of Southwestern Manitoba, à Brandon, au Manitoba et du bureau du Conseil, à Winnipeg, au Manitoba. Il n'y a eu aucune acquisition ni cession de pièces de collection au cours de l'exercice (2019 – zéro). Les charges totales concernant les pièces de collection au cours de l'exercice étaient de zéro (2019 – zéro). Selon l'évaluation la plus récente de la collection d'œuvres d'art visuel du Conseil réalisée en 2005, la valeur de marché de la collection s'élevait à 449 222 \$. Aucun montant relatif à ces pièces de collection n'est comptabilisé dans ces états financiers.

Instruments de musique

Le Conseil des arts du Manitoba détient une collection d'instruments à cordes conjointement avec les écoles de musique des universités du Manitoba et de Brandon; ces instruments sont réservés à l'usage exclusif des étudiants. Il n'y a eu aucune acquisition, cession ou dépense concernant des instruments à cordes au cours de l'exercice (2019 – zéro). Selon l'évaluation la plus récente faite en 2015, la valeur de ces instruments s'élève à 424 770 \$. Aucun montant relatif à ces pièces de collection n'est comptabilisé dans ces états financiers.

10. ENGAGEMENTS

Le Conseil a conclu une entente de dix ans pour la location d'espaces de bureau, soit du 1^{er} avril 2012 au 31 mars 2022. Le loyer de base annuel de 2020 s'élevait à 136 208 \$. Le loyer de base annuel de 2021 devrait atteindre 137 000 \$. Les charges attribuables à une clause d'indexation des impôts, de l'assurance, des services publics et de l'entretien de l'édifice viennent s'ajouter au loyer de base.

11. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DU RISQUE FINANCIER

Le Conseil ne détient aucun instrument financier important ultérieurement mesuré à sa juste valeur ou libellé dans une monnaie étrangère. Par conséquent, le Conseil n'a pas enregistré de gains ou de pertes de réévaluation au cours de l'exercice (2019 – zéro).

Gestion du risque financier – vue d'ensemble

Le Conseil est exposé aux risques suivants en raison de ses instruments financiers : risque de crédit, risque d'illiquidité, risque de marché, risque de taux d'intérêt et risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une partie à un instrument financier manque à ses obligations, ce qui entraînerait des pertes financières à l'autre partie. Les instruments financiers susceptibles d'exposer le Conseil à un risque de crédit comprennent principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les comptes débiteurs, les sommes à recevoir de la province du Manitoba et les placements de portefeuille.

Au 31 mars, l'exposition maximale du Conseil au risque de crédit était la suivante :

	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	550 131 \$	1 019 202 \$
Comptes débiteurs	26 233	5 370
Placements de portefeuille	221 070	217 545
Sommes à recevoir de la province du Manitoba	36 000	36 000
	833 434 \$	1 278 117 \$

Trésorerie et équivalents de trésorerie et placements de portefeuille :

Le Conseil n'est pas exposé à un risque de crédit important puisque ces montants sont détenus par une institution financière canadienne réputée et par le ministre des Finances.

Comptes débiteurs :

Le Conseil n'est pas exposé à un risque de crédit important puisque le solde est principalement exigible de la province du Manitoba ou d'autres organismes gouvernementaux et le paiement intégral est généralement remis à l'échéance. Le Conseil gère ce risque de crédit au moyen d'un suivi étroit des comptes en souffrance.

Le Conseil établit une provision pour créances douteuses fondée sur son estimation des pertes potentielles. La provision pour créances douteuses est fondée sur les estimations et les hypothèses de la direction concernant les conditions actuelles du marché, les analyses de la clientèle et les tendances historiques en matière de paiements. Ces facteurs sont pris en compte pour déterminer si les comptes en souffrance sont autorisés ou radiés. Au 31 mars 2020, le solde de la provision pour créances douteuses est de zéro (2019 – zéro).

Au 31 mars 2020, le classement chronologique des soldes des comptes débiteurs est de 6 233 \$ actuel et supérieur à 90 jours de 20 000 \$ (2019 – actuels).

Risque d'illiquidité

Le risque d'illiquidité désigne le risque selon lequel le Conseil n'est pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci arrivent à échéance.

Le Conseil gère le risque d'illiquidité en maintenant des soldes de trésorerie suffisants et en participant à des examens de la part de la province du Manitoba pour assurer que le financement nécessaire lui sera versé pour qu'il s'acquitte de ses obligations.

Risque de marché

Le risque de marché désigne le risque selon lequel les variations des valeurs marchandes, telles que les taux d'intérêt et les taux de change, ont une incidence sur le revenu net (perte nette) du Conseil ou la juste valeur de ses instruments financiers.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque selon lequel la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux d'intérêt du marché. L'exposition au risque de taux d'intérêt découle de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des placements de portefeuille.

Le risque de taux d'intérêt lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est considéré comme étant faible en raison de leur courte durée. Le risque de taux d'intérêt lié aux placements de portefeuille est considéré comme étant faible puisque les dépôts originaux sont réinvestis à des taux de placement et selon des conditions similaires.

Risque de change

Le risque de change désigne le risque selon lequel la juste valeur ou les futurs flux de trésorerie d'un instrument financier varient en raison des fluctuations des taux de change. Le Conseil n'est pas exposé à un risque de change important puisqu'il ne détient aucun instrument financier important libellé en monnaie étrangère.

12. INFORMATIONS COMPARATIVES

Certains montants de l'exercice terminé le 31 mars 2019 ont été reclassés pour les rendre conformes à la présentation des états financiers adoptée pour l'année courante.

13. IMPLICATIONS LIÉES À LA COVID-19

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a déclaré que l'écllosion de COVID-19 était maintenant une pandémie. Cette situation est évolutive et la durée et portée ultimes des répercussions sur l'économie et les finances du Conseil sont inconnus à ce stade. À la date de l'approbation de ces états financiers, la direction est d'avis que les implications, le cas échéant, seront temporaires et n'auront pas de répercussions considérables à long terme sur les opérations du Conseil.

	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Création	588 000 \$	597 077 \$	531 984 \$
Partage			
Présentation	350 000	348 799	311 900
Artistes dans les collectivités	252 700	249 999	244 155
Tournée	296 000	291 250	296 000
	898 700	890 048	852 055
Soutien			
Fonctionnement	5 713 540	5 713 540	5 713 540
Renforcement	183 000	180 800	-
	5 896 540	5 894 340	5 713 540
Apprentissage			
Artistes à l'école	505 000	500 307	498 996
Résidences	71 000	71 912	53 144
Voyage ou perfectionnement professionnel	92 000	91 967	90 673
	686 000	664 186	642 813
Autochtone 360			
Création	80 000	70 471	82 000
Partage	40 000	52 500	15 000
Apprentissage	10 000	7 500	5 000
	130 000	130 471	102 000
Reconnaissance			
Bourses	90 000	89 000	90 000
Prix	30 000	30 000	40 000
Concours	22 000	16 500	18 500
	142 000	135 500	148 500
	8 323 240 \$	8 311 622 \$	7 990 892 \$

Annexe des charges liées aux subventions (Annexe 1)

Exercice terminé le 31 mars 2020

	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
Services aux collectivités artistiques			
Droits et charges liés à l'évaluation par des pairs	61 000 \$	92 219 \$	38 981 \$
Présentations publiques/diffusion externe	45 000	29 736	24 558
Soutien aux résidences	12 000	3 286	8 253
Recherche	3 000	3 359	-
Coûts d'accessibilité	10 000	320	-
Allocations dans le Nord	55 000	16 500	-
	186 000 \$	145 420 \$	71 792 \$
Administration			
Salaires et avantages sociaux	1 174 000 \$	1 000 781 \$	1 142 002 \$
Loyer et rénovations	131 000	137 333	134 817
Charges afférentes aux réunions du Conseil	27 000	44 098	26 219
Communications	48 000	52 085	38 118
Frais de bureau	66 000	46 122	38 798
Amortissement	65 000	66 835	65 408
Consultation de TI	56 000	74 123	84 380
Frais d'adhésion	27 000	22 113	22 734
Honoraires	50 000	41 418	59 149
Charges de la transition de la Direction des arts	-	2 030	-
	1 644 000 \$	1 486 938 \$	1 611 625 \$

Annexe des services aux collectivités artistiques et des frais d'administration (Annexe 2)

Exercice terminé le 31 mars 2020

SOUTENIR DES ARTISTES, ORGANISMES ET COMMUNAUTÉS QUI TRAVAILLENT DE PAIR POUR CRÉER UN MANITOBA DYNAMIQUE, INNOVATEUR ET INCLUSIF.

BÉNÉFICIAIRES DE SUBVENTIONS 2019-2020

Pour obtenir des détails, visiter : conseildesarts.mb.ca/subventions/resultats-des-concours-de-subventions/

- Francesca Carella Arfinengo • Ben Wasylyshen • Reymark Capacete • Video Pool Media Arts Centre • Green Valley School • Oakenwald School • Henry G. Izatt Middle School • Helga Jakobson • Polycoro Inc. • Julious Gambalan • Binscarth School • Graffiti Art Programming Inc. • Sue Proctor • Art Holm • Bev Pike • Charlie • Andrea Lett • The Kitty Girl Collective • Faraday School • zone41 theatre, inc. • Randy Guest • Joseph H Kerr School • Zorya Arrow • Victory School • Rebecca Klassen-Wiebe • Jillian Groening • Daria Salamon • Arrow Red Hawk • Manitoba Craft Council Inc • Daerwood School • Kerry DuWors • Decker School • Falcon Beach School • Ralph Maybank School • Sasha Amaya • SashWeaver and SprangLady • Rhonda Head • The Winnipeg Aboriginal Film and Video Festival • Rosemarie Péloquin • Ming Hon • Prairie Comics Festival • Royal Winnipeg Ballet • Gwen Selter Creative Living Centre • Paul Levasseur • Neil Weisensel • Morris School • Otter Nelson River School • Lasha Mowchun • Evans Coffie • Sarasvati Dramatic Theatre Productions and Repertory Inc. • Kae Sasaki • Hannah Green • Liv Valmestad • École Edward Schreyer School • Minitonas School • Raine Hamilton • Ryan Smoluk • Dele O • Taylor Goodson • Arts AccessAbility Network Manitoba • Gimli Film Festival • Trevor Pick • Frontier Mosakahiken School • Artspace • Rebecca Sawdon • Whistling Wind Colony School • Abigail Auld • Sacha Kopelow • J. Gordon Shillingford Publishing • Strathcona School • Theatre by the River Inc. • École St.Adolphe School • Elliot Roberts • Scott Ford • Sylvia Matas • Art by Annie • Arts Manitoba Publications Inc (Border Crossings) • Théâtre Cercle Molière • Lauren Carter • Lindsey White • Daniel Tselyakov • Riverbend Community School • Luke Nickel • Stun • Matthew Gardiner • M. C. Joudrey • NAfro Dance Productions • Goldrock Press • Rhayne Vermette • Charlene Van Buekenhout • At Bay Press • Jed Gaguicla • Milos Mitrovic • Sharon Bajer • Joelle Jobin • Peter Quanz • Joanne Soldier • Jazz Winnipeg • Dale Lawrence • Reston School • TiBert le Voyageur • Chief Peguis Junior High • Karen Cornelius • Nora Decter • Bram Keast • Bola Opaleke • Freeze Frame • Rainbow Stage • Kerry Ryan • Plumus Elementary School • Ash Alberg • Erin McGrath • Melissa Van Soelen • Christina Hajjar • Miskooseepi School • Richard Zaric • Erin Propp • Sarah Fuller • Leah Decter • Heather Martens Rempel • Naomi Guilbert • Tim Smith • Les Éditions du Blé • Cullen Bingeman • Prairie Debut Inc. • Evin Collis • Tricia Wasney • Manitoba Printmakers Association Inc. / Martha Street Studio • Gabby Lawrence • Conrad Sweatman • Nellie McClung Collegiate • Brenna George • Black River Anishinabe School • Collège Jeanne-Sauvé • Sawdon Dance • Warren Carther • Holy Ghost School • Crocus Plains Regional Secondary School • The Happy Phantoms Collective • Carrie Costello • The Art Gallery of Southwestern Manitoba • The School of Contemporary Dancers Inc. • Melanie Rocan • Michael Boss • Luther Konadu • Chimmwemwe Undi • Inkster School • Harnoor Bhangu • École Dugald School • Heidi Phillips • Jeanne Randolph • University of Winnipeg Collegiate • Stephen Sim • CancerCare Manitoba Foundation Inc. • Eriksdale School • shimby • Tech Voc School • Home Routes/Chemin Chez Nous • Alejandra Diaz Roman • La Salle School • Davis Plett • S.M. Beiko • Rivers Elementary School • Lee Hubbard • Kimberly Craig • Joseph Teres School • David A. Robertson • Melanie Barnett • Jack River School • Oak Bluff Community School • École James Nisbet Community School • Rosamunde Summer Music Academy • Lindsey Bond • Karen Press • Theatre Projects Manitoba • Marble Ridge Colony School • Prairie Mountain Elementary School • Fisher Branch Early Years • Janet Shaw-Russell • Great Plains Publications • Rick Chafe • H. S. Paul School • Turnstone Press Ltd. • École Swan River South School • Joan Trott • ArtsJunktion • Manito Ahbee Festival Inc. • Acadia Junior High • Katrina Craig • Emma Dal Monte • Michael Falk • Shaun de Rooy • Dr. D.W. Penner School • Springfield Heights School • Dee Barsy • Douglas Smith • Waterhen School • crys cole • Samuel Burland School • Tyndall Park School • Riverton Early Middle School • Rory Runnells • Joyce Clouston • David Knipe • Glenn Buhr • Glenn Melita School • One Trunk Theatre • Walter Whyte School • Urban Shaman Inc. • Westpark School • Rea Kavanagh • Marcela Mangarelli • University of Manitoba Press • Susan Turner • Anita Daher • Jaz Papadopoulos • Seven Oaks Met School • Sally Ito • PLATFORM centre for photographic digital arts • Ben Sellick • Jesse Krause • Ministic School • Jessee Havey • Brandon Chamber Players • Patricia Robertson • Arbeiter Ring Publishing Ltd. (Operating as ARP Books) • KC Adams • Candace Lipschak • John De Graff Elementary School • Glenelm School • Alexander Moroz • Glen Johnson • École O'Kelly School • Manitoba Crafts Museum and Library • Michelle Wilson • Chantel Mierau • Kaoru Suzuki • Camerata Nova • Melissa Coyle • Diana Thorneycroft • Ben Davis • Interlake Art Board • Parc La Salle School • Prairie Theatre Exchange Inc. • Canzona Inc. • Alain Delannoy • Wabiska Maengun • Jenny Steinke-Magnus

